



La « dimension sociale » de notre foi

Editorial de Mgr Joseph Doré, archevêque de Strasbourg (1)

Dans certains lieux ou milieux d'Église, on entend de plus en plus évoquer la « dimension sociale » de la foi chrétienne. Si j'emploie ici des guillemets, ce n'est pas seulement pour signaler une expression devenue assez usuelle. C'est aussi pour alerter d'emblée sur sa possible ambiguïté. Les uns y voient en effet le signe d'une dérive gravement séculariste et sécularisante de la foi et de la vie chrétiennes. D'autres, au contraire, s'en servent pour mettre en valeur des implications (plus ou moins directes) et donc des tâches (plus ou moins précises) sans lesquelles, estiment-ils, la foi, non seulement perdrait beaucoup de son impact et de son rayonnement dans le monde, mais manquerait à certaines de ses obligations les plus propres et, à la limite même, se dénaturerait.

Pour tâcher d'y voir plus clair, le mieux est encore de progresser pas à pas.

Notes personnelles :

1. La foi est personnelle

Commençons par une évidence: la foi est bien sûr, et incontestablement, affaire *personnelle*. Elle relève en effet d'un choix, d'une décision, d'une adhésion. « Je crois en toi », c'est comme « Je t'aime »: c'est moi qui parle, et non pas un autre; et je m'engage moi même dans ce que je dis ! La foi naît, vit et croît de la décision, toujours personnelle, et toujours à renouveler personnellement, d'en vivre et de la faire vivre.

Par ailleurs, il n'est pas question de le nier: la foi va à Dieu ! Elle est reconnaissance et confession du Dieu vivant et vrai, qui est Père, Fils et Saint-Esprit. Si la foi est personnelle, elle l'est comme *théologale*.

2. La foi est communautaire

Il faut pourtant apporter immédiatement une précision essentielle: la foi la plus personnelle et la plus théologale n'existe jamais sans référence à d'autres croyants; elle se déploie nécessairement dans un « espace » communautaire. Si déjà elle ne naît évidemment pas de nous-mêmes, elle ne nous vient pas non plus tout verticalement, dans un rapport seul à seul avec Dieu: nous la recevons toujours *par* d'autres. Et en suite, une fois effectivement reçue, elle ne s'entretient et ne se développe que par et dans une communauté.

Bref, en chacun de nos cœurs, la foi est toujours aussi la foi d'un «peuple». Elle a d'elle-même un aspect de rencontre et de partage: de vie par, avec et pour d'autres.

3. La foi est ecclésiale

Mais les croyants que sont les chrétiens ne s'en rapportent pas à d'autres seulement pour ce qui concerne la naissance et la croissance de leur foi *personnelle* propre. Ils se rassemblent en fait, en réponse à l'appel de Dieu et par le don de l'Esprit, pour constituer *ensemble* le Corps du Christ. Ils reçoivent d'ailleurs par là même la mission de témoigner que le plan de Dieu ne se limite pas à sauver des individus, fût-ce même une multitude d'individus. Il vise à rassembler un peuple de sauvés et de vivants, de bienheureux et de saints. Autrement dit: pour la foi chrétienne, le renvoi à d'autres n'est pas seulement condition de naissance, d'entretien et de croissance, mais bel et bien aussi, *forme* d'existence. Si *personnelle* qu'elle soit et doive toujours demeurer, la foi n'est donc pas seulement communautaire, mais bel et bien ecclésiale.

Cette ecclésialité de la foi peut d'ailleurs, soulignons-le, prendre bien des figures concrètes: paroisse, mouvement, communauté de vie, congrégation religieuse, etc. Une relativement large diversité est ici effectivement vérifiée. Elle est le signe d'une grande richesse et d'une vraie souplesse, que nous pouvons et devons tenir pour révélatrices de la liberté des enfants de Dieu dans la communion de l'Église.

4. La foi est caritative

Il faut accomplir un pas de plus: cette Église, qui est donc la condition et la forme mêmes de la vie de la foi, n'est cependant pas destinée à vivre seulement pour elle-même, centrée sur elle seule. Elle est appelée dans le monde pour être *envoyée* dans le monde. Envoyée dans le monde pour y vivre et le faire vivre, certes, dans le respect de ce qu'il est... mais aussi pour lui témoigner de ce que croit la foi, à savoir qu'il existe un Dieu vivant. qui aime le monde et veut le sauver.

Or il n'y a aucune chance sérieuse d'amener le monde à croire en un Dieu qui l'aime, si on ne le lui montre pas, par, et dans des comportements d'amour. Des comportements qui, de nouveau, ne sont pas seulement le fait d'individus, mais relèvent au contraire, autant que possible du moins, de véritables services organisés.

Ici est évidemment à mentionner tout le champ de l'activité *caritative* des chrétiens. Il faut rappeler que l'action de charité, à la fois entreprise organisée et solidarité vécue, n'est pas seulement condition pour l'annonce de la foi, ni seulement conséquence de la vie de la foi. Elle est, au contraire, tout ensemble expression et *critère* nécessaires de la foi authentiquement chrétienne. C'est assez clairement déclaré par le Nouveau Testament: nul ne peut prétendre aimer- « dans la foi » - Dieu qu'il ne voit pas, s'il n'aime pas - « en actes et en vérité » - son frère qu'il voit. En ce sens il n'est pas douteux qu'à côté de l'annonce de la parole de la foi (la *prophetia*) et de la célébration des sacrements de la foi (la *leitourgia*), il faut tenir le service de la charité au nom de la foi (la *diaconia*) pour un véritable ministère de l'Église: le troisième.

5. La foi est sociale

Même s'il s'avère assurément de plus en plus nécessaire, le service caritatif dont nous venons de parler ne suffit pourtant pas à l'incarnation de la foi dans le monde.

Il est de plus en plus nécessaire, parce qu'il y a toujours des laissés pour compte, et en nombre croissant, dans notre société. Les pouvoirs publics, malgré tout ce qu'ils peuvent entreprendre et réaliser, non seulement ne parviennent pas à répondre à tous les besoins, mais restent terriblement démunis devant les plus criants d'entre eux. Quoi d'étonnant, dès lors, si tant de chrétiens voient tantôt dans le Secours Catholique ou le CCFD, tantôt dans l'ACAT ou Aide à toute Détresse, par exemple, des champs privilégiés de leurs engagements ?

Pourtant le caritatif est insuffisant. D'abord et avant tout parce que, si nécessaire qu'il soit et reste assurément, il risque toujours de ne venir qu'en appoint par rapport à l'ensemble de l'organisation sociale dont il compense néanmoins opportunément tant de déficits. Cela étant, les croyants doivent aller plus loin: à cette organisation sociale, ils sont requis d'apporter eux aussi, d'une manière ou de l'autre, leur concours. Cela, dans la mesure où c'est précisément à elle qu'incombent en priorité la responsabilité et la tâche de pourvoir aux nécessités du corps social, à commencer par les plus graves.

Pour le coup apparaît bel et bien, dans la foi, une dimension sociale au sens strict, immédiat et usuel du mot: engagement dans la société *civile et séculière*, selon la diversité des professions, des organisations, des associations ou des institutions qu'elle comporte. Ainsi est-ce *aussi* en prenant leur place dans les services mêmes dont la société se dote elle-même, et non pas seulement en organisant des types de prestations sociales qui leur sont propres, que les croyants sont appelés à faire la preuve que le Dieu de leur foi aime le monde.

Toujours assurément personnelle, la foi n'est donc pas sociale seulement au sens communautaire, ecclésial et caritatif. Elle l'est bel et bien aussi au sens où ceux qui la professent se veulent et sont de fait engagés et actifs (au nom de leur foi, même s'ils ne sont alors pas toujours en situation de la déclarer expressément) dans l'organisation et les institutions de la société comme telle: quartiers et municipalités; industrie ou administration; associations, mouvements et syndicats; champ économique et politique; etc.

6. La foi est missionnaire

Ce qui vient d'être indiqué n'épuise encore pas le rapport de la foi au monde ! Les besoins des hommes et des femmes, qu'ils soient enfants, jeunes, adultes ou d'âge avancé, ne sont en effet pas seulement d'ordre matériel, socio-économique ou socio-psychologique. Ils sont aussi, et l'on s'en rend compte de plus en plus semble-t-il, d'ordre *spirituel*. On peut même formuler plus nettement la chose: tout compte fait, il faut bien reconnaître que, *parmi les*

Notes personnelles :

besoins « sociaux » de notre époque comme de toutes les autres époques, il en est un qui est d'ordre spirituel. Or lui aussi mérite bien évidemment d'être pris en compte dans sa spécificité.

On doit dès lors considérer que ceux qui s'attachent à répondre autant que possible à cette catégorie tout à fait particulière, et proprement capitale, de besoins humains, font eux aussi, à leur propre titre, œuvre *sociale* ! En ce sens, il ne faut pas craindre de dire que la foi et l'Église, lorsqu'elles accomplissent correctement leur mission *spirituelle*, contribuent en fait réellement et efficacement à la vie de la société *séculière*.

Cela n'est-il pas évident, par exemple, avec les visiteurs de prisons et les accompagnateurs de malades ? Et comment nier que dans le strict accomplissement de leur ministère sacerdotal, nombre de prêtres ont aidé bien des couples mariés à faire mieux que survivre, bien des jeunes à trouver le chemin de l'engagement, bien des êtres tourmentés à retrouver la paix du cœur ? Qui ne voit, enfin, que enseignement religieux et catéchèse sont parfaitement susceptibles d'aider tant d'êtres qui cherchent des valeurs ou des repères dans la vie, à en découvrir en effet, et à s'y attacher ?

Ici encore, la foi déploie une dimension qu'on peut dire elle aussi « sociale », puisqu'elle déborde individus et personnes, pour concerner le champ commun de leur existence en société. Très évidemment, cette dimension de la foi contribue à en étendre le rayonnement propre, et du même coup à élargir le cercle de ceux qui la professent. En ce sens, on doit la dire, cette foi, proprement *missionnaire* ou apostolique, et préoccupée donc de sa propre extension dans la société, - ce qui ne veut aucunement dire de soi qu'elle soit ou doive se vouloir prosélyte, cléricale ou triomphaliste !

7. La foi est ministérielle

Il y a un dernier aspect de la « socialité » de la foi. Pour qu'elle accomplisse sa mission et, plus exactement encore, l'ensemble des missions qui viennent de lui être reconnues, il faut que la foi *vive*, et donc qu'elle puisse exister comme telle dans la durée. Cela suppose qu'elle ait les moyens de s'organiser dans son existence propre et dans son fonctionnement spécifique, au sein même de la société. Cela requiert donc qu'elle se donne et prenne des formes instituées qui lui permettront de faire exister, d'articuler et de structurer les uns par rapport aux autres, services appropriés, tâches spécialisées, responsabilités coordonnées, etc.

Autrement dit, la foi et la vie de la foi ne sont pas concevables en dehors de ce qu'elles appellent une *ministérialité*. Nouvelle et tout à fait spécifique dimension « sociale » de la foi, à laquelle en un certain sens toutes les autres se rapportent, mais qui ne prend aussi sa pleine signification qu'en fonction d'elles toutes. Il faudra en reparler une autre fois !

(1) Texte publié dans *l'Église en Alsace*, de février 1999 puis reproduit dans *La Documentation Catholique* n° 2200 du 21 mars 1999 éditée par Bayard-Presses 3, rue Bayard 75008 Paris